

des exportations et une réduction de 10 pour cent de l'aide à l'étranger. Dans l'ensemble, ces mesures avaient pour but d'arrêter l'inflation et de stimuler les emplois et les exportations aux Etats-Unis.

Les réactions ne se firent pas attendre et l'attitude américaine fut fortement critiquée à l'extérieur des Etats-Unis. On craignait généralement que des mesures de représailles hâtives mettant en cause plusieurs pays ne viennent s'y rattacher, que des blocs commerciaux se suffisant pratiquement à eux-mêmes ne se forment et que le processus de libéralisation du commerce ne subisse un coup fatal.

Les répercussions à long terme des mesures américaines mises à part, il est clair qu'à court terme ces dernières ont contribué à assainir l'économie américaine et qu'elles ont fait du tort à celles des autres pays. Le Canada, un des premiers pays à réagir, est sous bien des rapports le plus vulnérable. C'est de loin le partenaire commercial le plus important des Etats-Unis.

#### Répercussions au Canada

Environ 70 pour cent des exportations canadiennes se retrouvent sur les marchés américains et la surtaxe touchait en puissance le quart de ce total, c'est-à-dire environ 2.5 milliards de dollars. Ce chiffre représente 3.2 pour cent du produit national brut du Canada, c'est-à-dire un pourcentage nettement plus élevé que dans n'importe quel autre pays industrialisé. L'élément «Achetez des produits américains» du programme de crédits aux investissements s'appliquait à des exportations canadiennes représentant un milliard de dollars: près du tiers de celles-ci étaient déjà soumises à la surtaxe à l'importation. Heureusement, ces deux mesures ont été supprimées au moment du règlement monétaire international.

Le programme de la DISC, toujours en vigueur par contre, constitue un danger particulier pour le Canada. Outre qu'il subventionne les produits américains en concurrence avec les produits canadiens, il encourage en fait les sociétés américaines à réduire leurs investissements au Canada et même à rapatrier les opérations de production en vue de l'exportation qui pourraient être effectuées de ce côté-ci de la frontière. Par surcroît, le programme affecte principalement, au Canada, le secteur des produits manufacturés à forte concentration de main-d'oeuvre.

Suite aux mesures du 15 août, le Canada est passé à l'action sur trois fronts distincts. Premièrement, sur le plan na-

tional, le gouvernement canadien a lancé un programme d'aide à l'emploi: un fonds de quatre-vingts millions de dollars a été mis à la disposition des sociétés qui auraient été autrement dans l'obligation de renvoyer des employés à cause du fardeau de la surtaxe. En outre, des modifications ont été apportées au Programme d'aide générale de transition (GAAP) pour permettre aux sociétés touchées par ces mesures d'obtenir soit une assurance sur leurs prêts soit des prêts directs.

Deuxièmement, sur le plan des relations bilatérales, le Canada a attaqué sur deux fronts. Les dirigeants, les législateurs et le public américain dans son ensemble furent d'abord saisis des conséquences extrêmement graves que les mesures américaines avaient sur le Canada. Dans la mesure où l'Administration, le Congrès et la presse des Etats-Unis montrent qu'ils connaissent bien mieux qu'avant la réalité canadienne, ces efforts n'ont pas été vains. Simultanément, le Canada a accéléré le rythme de ses négociations sur les questions commerciales. Bien que des négociations bilatérales s'effectuent depuis nombre d'années sur quantité de sujets, les mesures américaines ont placé certaines de ces questions au tout premier plan de l'actualité.

Le 4 novembre, des ministres et des hauts fonctionnaires canadiens et américains ont participé à la première d'une série de réunions à huis clos sur ces questions. Des deux côtés on a des récriminations à faire. Celles-ci portent sur certains points de l'Accord sur les produits automobiles, sur les restrictions américaines sur l'uranium, les allocations touristiques canadiennes, le partage de la production de défense, l'outillage d'avion et les machines agricoles. Au moment de la rédaction de cet article, le 20 décembre, aucun accord n'était intervenu et les négociations commerciales se poursuivaient indépendamment de l'accord monétaire.

#### La résistance s'organise

Le Canada a ouvert son troisième front face aux mesures américaines au sein des organismes multilatéraux. Plusieurs grands organismes internationaux se sont mis immédiatement à étudier la situation et les pays signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ont été parmi les premiers à réagir. Le Conseil du GATT, au cours de ses réunions des 24 et 25 août, a confié à un groupe de travail l'examen des conséquences de la surtaxe à l'importation sur le commerce international. Ce groupe de travail, dont le Canada faisait partie, a conclu que les Etats-

*Le Canada est passé à l'action sur trois fronts distincts*